CONSEIL GENERAL DE BURTIGNY

Rapport de la Commission des Finances sur le préavis municipal no. 03/2026 – Demande d'autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour la législature 2026-2031

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie le 30 septembre 2026, en présence de la Syndique Valérie Jeanrenaud et de la municipale Maude Feignoux.

Lors de cette réunion, la municipalité a pu répondre à toutes les questions de la commission. Elle a également pu nous préciser que cette autorisation d'engager des finances imprévisibles a été utilisé pour la première fois pour les dépenses liées a la station de surpression du chemin du Fau lié au préavis n°5-2026.

Suite à ces discussions, la commission des finances proposent au Conseil général d'accepter le préavis municipal tel que présenté et d'accorder à la Municipalité la compétence financière de CHF 25'000.00 par cas, comme durant la législature précédente.

Burtigny, le 5 octobre 2026

Pour la commission des Finances :

Emma Handley | Sylvain HOFER | Léonard Villars